

**MAIRIE
DE
BRÉZÉ**

13, rue du Stade
CIDEX 3 bis
49260 BRÉZÉ

Tél. : 02.41.51.62.07.

Fax. : 02.41.51.62.99.

Séance du Conseil municipal du 6 Janvier 2015

Etaient présents : MM NIORT André Maire, VASSEUR Nathalie, DENIS Michel, LACASSIN Nelly, MAURICET Jean-Paul, Adjointes BRUNET Nadine, ONILLON Florence, VAHÉ Éric, HALTEAU Philippe, MARTIN Juliette, HUET Murielle, PAVILLON Thierry, Conseillers municipaux.

Etaient excusés : GUILLOT Jean-François, RICHARDT Dominique, POROU Noël,

1°) RPI

Vu la délibération du 2 décembre dernier concernant un regroupement pédagogique intercommunal avec la Commune de St Cyr en Bourg qui serait opérationnel dès la rentrée 2016 /2017

La commune participante doit d'engager dans la voie de la création d'un Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire (SIVS)

Ayant rappelé l'avis du Conseil d'école en date du 30 Novembre 2015, Monsieur le Maire soumet la participation de la Commune à la création dudit Syndicat Intercommunal au Conseil municipal.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal, à l'unanimité,

DONNE un avis favorable

2°) Attribution de subventions – 1^{er} semestre 2016

La Commune de BREZE prévoit de voter le budget 2016 dans le courant du mois de Mars prochain.

Certaines Associations bénéficiaires de subvention auront besoin de trésorerie pour assurer leur fonctionnement courant en début d'année.

Aussi, il est proposé de maintenir les subventions suivantes au titre de l'exercice 2016

Subventions	Rappel subventions 2015	Subvention 2016 1^{er} trimestre
Convention Ecole Saint Vincent/039	22 435€	5 608€
OGEC Cantine/037	1 700€	425€

3) Adoption de l'attribution de compensation définitive 2015 et provisoire 2016

Le Conseil Municipal approuve le montant des contributions définitives 2015 et provisoires 2015 d'un montant de 28 908.01 €.

4°) Approbation du projet pédagogique de l'accueil périscolaire

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'approuver le projet éducatif et pédagogique pour l'accueil périscolaire de l'école élémentaire (garderie).

Après en avoir pris connaissance, le Conseil Municipal, à l'unanimité:

- ✓ **Approuve** le projet éducatif et pédagogique de l'accueil périscolaire (garderie) de l'école élémentaire.
- ✓ **Autorise** M. le Maire à signer le document

QUESTIONS DIVERSES

Un point est fait sur les Temps d'activités scolaires (TAP) qui se déroulent très bien et dont les familles sont satisfaites.

Un point est également donné sur la réunion du Syndicat Intercommunal qui s'est tenu en décembre à Montreuil Bellay, des divers services de proximité proposés par le Syndicat et notamment la Maison des services.

Le Maire propose que la Commission culturelle se réunisse pour réfléchir à la poursuite ou non du bulletin